



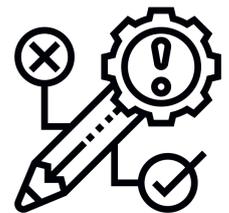
BIODIVERSITÉ

Chiffres clés



- 2 sites Natura 2000
- 4 Arrêtés de Protection de Biotope
- 33 ZNIEFF
- 555 ha de Zones Humides
- 1 Réserve Naturelle Régionale
- 25 125 ha de forêts
- 6 zonages de Plan Nationaux d'Action
- **14 550 ha de zonages réglementaires et d'inventaires** (sans doubles compte) soit **11 %** du territoire
- **26 858 ha d'espaces protégés** dans la TVB du SCoT 2012 soit **21,3 %** du territoire

Enjeux



- La préservation et restauration des potentialités écologiques des espaces naturels, agricoles et forestier (TVB, nature remarquable et ordinaire, continuités longitudinales des cours d'eau, etc.)
- L'amélioration des interfaces et zones tampons habitat/ espaces naturels
- L'amélioration de la TVB par l'intégration du SRCE, du recensement des Zones humides, du développement de la nature en ville, de l'identification de trames est/ouest et de possibilités de franchissement des grosses infrastructures, de l'identification de trames de milieux ouverts et notamment de friches riches en biodiversité, etc.

Synthèse

Atouts

- Une Trame Verte et Bleue déjà présente sur le territoire et mise en œuvre dans les PLU
- Une richesse de biodiversité concentrées dans les grandes vallées reconnue et protégée par des zonages réglementaires
- Des espaces dans les coteaux déjà identifiés et dont la protection et la mise en lien doit être accentué

Opportunités

- La révision du SCoT et le travail sur la nouvelle TVB : l'affinement de la TVB du SCoT avec l'intégration de corridors ouverts de plaine, le franchissement des grandes infrastructures, des espaces de mobilité autour des grands cours d'eau, etc.
- Le PNR Comminges Barousse Pyrénées en cours de préfiguration

Faiblesses

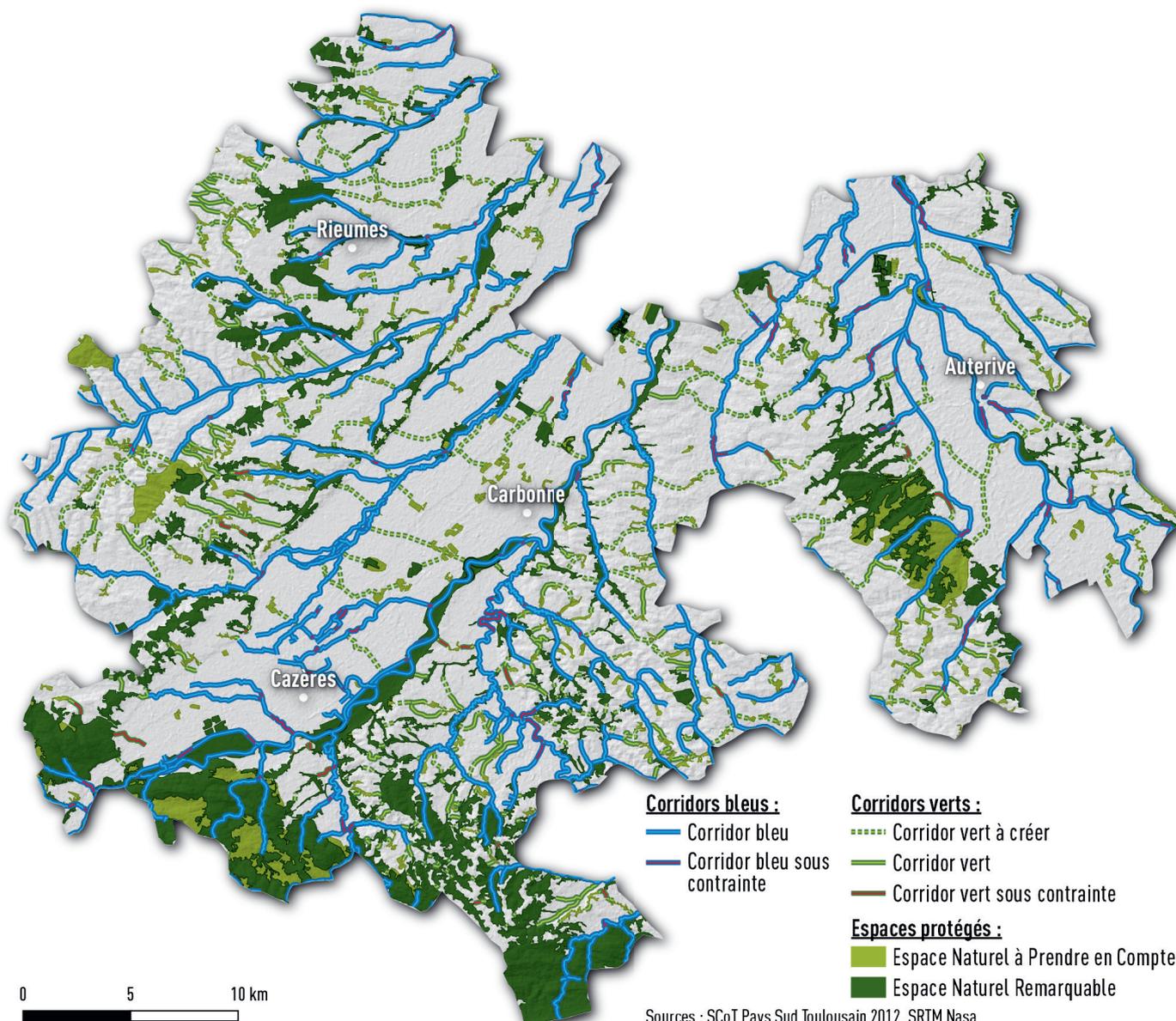
- Un mitage par les zones d'habitations
- Une grande coupure est/ouest par de grandes infrastructures (autoroute, rail, fleuve Garonne)
- Une agriculture intensive qui engendre de la perte de biodiversité
- Un manque de connaissance de la biodiversité ordinaire

Menaces

- L'érosion de la biodiversité avec le changement climatique
- Le mitage et l'étalement urbain
- Modifications d'habitats (artificialisation, carrières, suppression haie, etc.)
- Une fermeture des milieux par la perte des activités agro-pastorales



La Trame Verte et Bleue (TVB) du SCoT (approuvé en 2012)



2 niveaux de protection des réservoirs

- 20 703 ha d'Espace Naturel Remarquable (vert et bleu)
- 6 155 ha d'Espace Naturel à Prendre en Compte (vert et bleu)

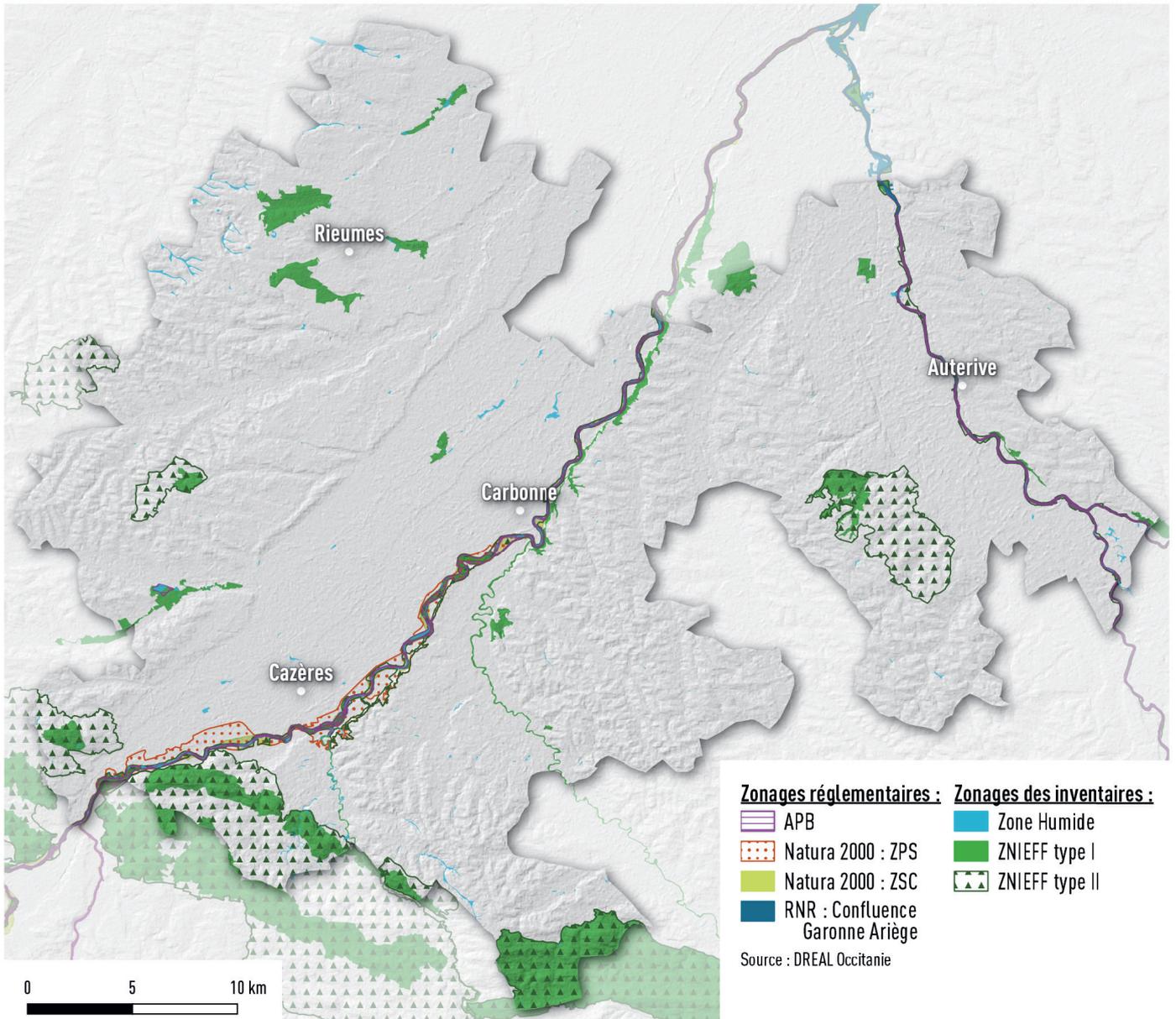
Un réseau de corridors (identifié, sous contrainte et à créer)

- 392 km de corridors verts
- 786 km de corridors bleus

Type d'espaces	ha	% du SCoT
Zonages réglementaires et d'inventaires	14 550 ha	11 %
SRCE (réservoirs verts et bleus)	entre 10 037 ha et 14 849 ha	entre 8 % et 12 %
TVB SCoT (espaces protégés)	26 858 ha	21,3 %

Sources : SRCE Midi-Pyrénées, SCoT du pays Sud Toulousain 2012, DREAL Occitanie

La synthèse des zonages réglementaires et d'inventaires



Surfaces protégées	2 990 ha
Surfaces inventoriées	11 560 ha
Total des surfaces réglementaires et d'inventaires	14 550 ha
% du territoire du Pays Sud Toulousain	11 %

Source : DREAL Occitanie, traitement HGI

- 2 sites Natura 2000
- 4 Arrêtés de Protection de Biotope
- 33 ZNIEFF
- 555 ha de Zones Humides
- 1 Réserve Naturelle Régionale



EAU

Chiffres clés



- **3 SAGE**, 2 PGE, 1 projet de territoire Garon'Amont
- **75 %** des masses d'eau en état écologique **moyen ou médiocre**
- **83 %** des masses d'eau ont un **risque de non atteinte du bon état écologique** en 2027
- 1 masse d'eau en mauvais état chimique (la Lèze)
- **90 %** des masses d'eau sous pression significative des **pesticides**
- 31 % des masses d'eau sous pression significative des prélèvements agricoles
- 56 % des masses d'eau souterraine ont un risque de non atteinte du bon état chimique en 2027
- 58 % des masses d'eau sous pression significative des rejets azotés
- **3** grands cours d'eau classés en **continuité écologique** liste 2 et 9 en liste 1
- **7** stations de traitement des eaux usées sont en **surcharge** soit (20 % des stations du territoire).

Enjeux



- La préservation qualitative de la ressource en eau du point de vue écologique mais aussi pour les enjeux liés à l'alimentation en eau potable
- L'équipement et le suivi du territoire en matière d'assainissement en lien avec les objectifs d'accueil de la population sur ce territoire
- La préservation quantitative de la ressource en eau notamment au regard des activités consommatrices d'eau

Synthèse

Atouts

- Un territoire de projet couvert par des SAGE, un PGE, e Projet de territoire Garon'Amont, le schéma départemental d'adduction d'eau potable
- Des projets de stations de traitement des eaux usées en cours (dont Auterive pour 22 000 Équivalent Habitant)
- Des projets de stations de production d'eau potable capables de répondre aux besoins futurs
- Des captages

Faiblesses

- Un territoire sous forte pression agricole (rejet et prélèvement)
- Dépendance accrue de la Garonne pour l'eau potable
- Un territoire sous forte pression urbaine avec un assainissement en retard et un manque de connaissance de suivi des dispositifs d'assainissement non collectif
- Un assainissement pluvial peu pris en charge et qui devient un enjeu de l'urbanisme dans le cadre du dérèglement climatique

Opportunités

- Le projet de territoire Garon'Amont pour réfléchir à la ressource en eau de manière globale
- 3 SAGE sur le territoire pour travailler les pratiques d'urbanisme du SCoT
- Le développement d'assainissement pluviaux d'infiltration à la parcelle favorisant la biodiversité et le paysage

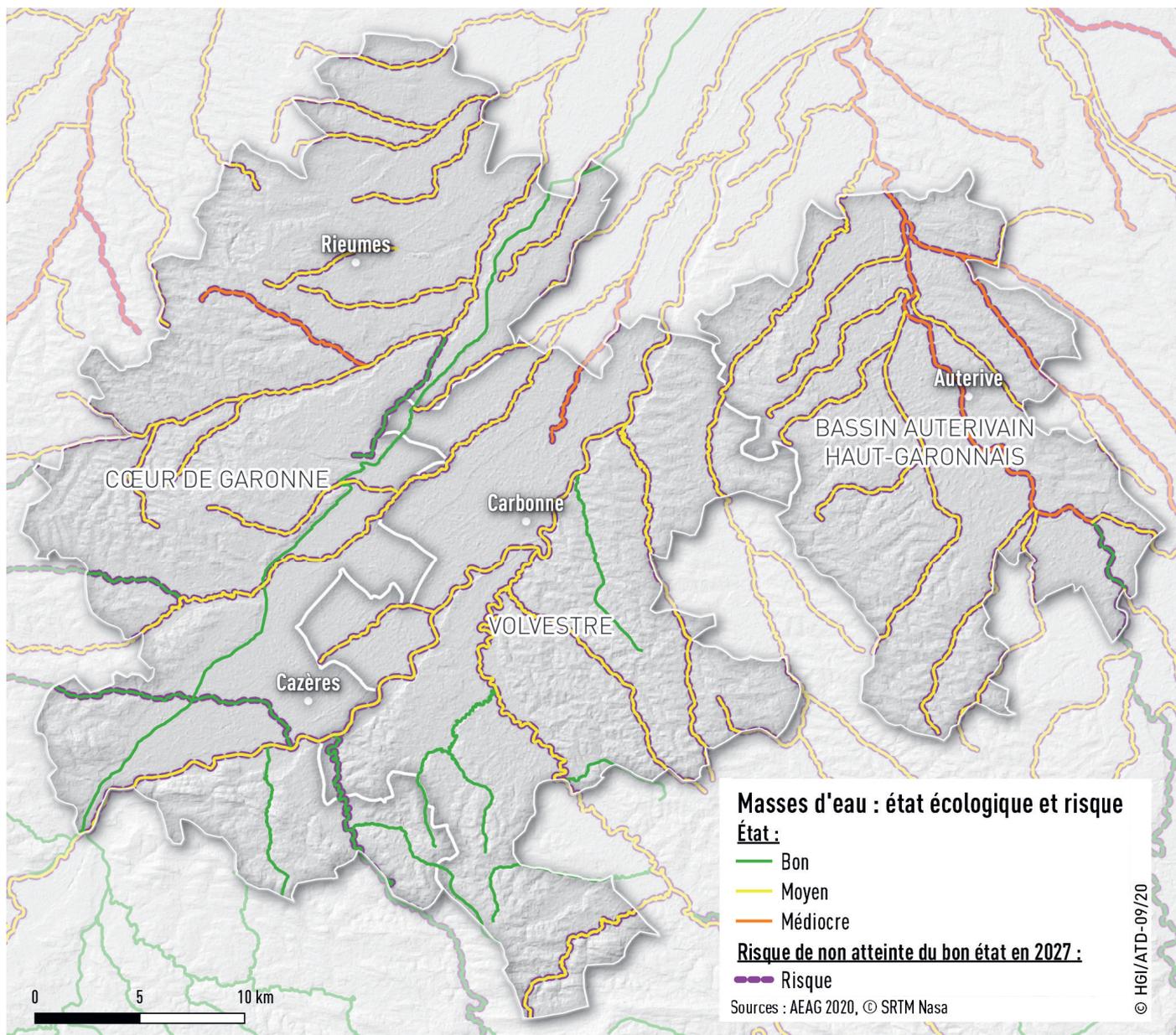
Menaces

- Le dérèglement climatique avec un manque d'eau à venir, de longues périodes de sécheresse et des phénomènes extrêmes (inondations, etc.)
- La baisse de qualité des cours d'eau dues à une moindre quantité d'eau
- Des coûts exorbitants de traitement de l'eau potable dus à la pollution de la ressource brute
- Une surcharge en accueil de population par rapport aux capacités épuratoires du territoire
- Une augmentation des prélèvements
- Un ruissellement urbain et rural qui s'accroît avec le dérèglement climatique



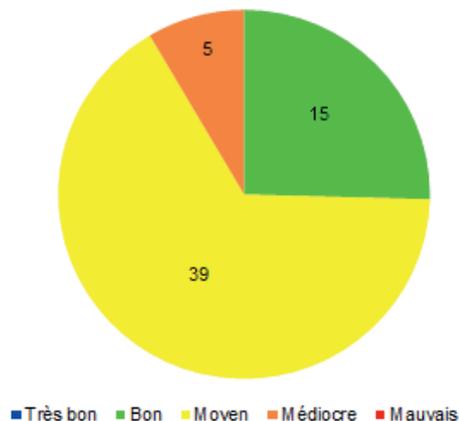
État ou potentiel écologique des masses d'eau

(état des lieux pour le SDAGE 2022-2027)



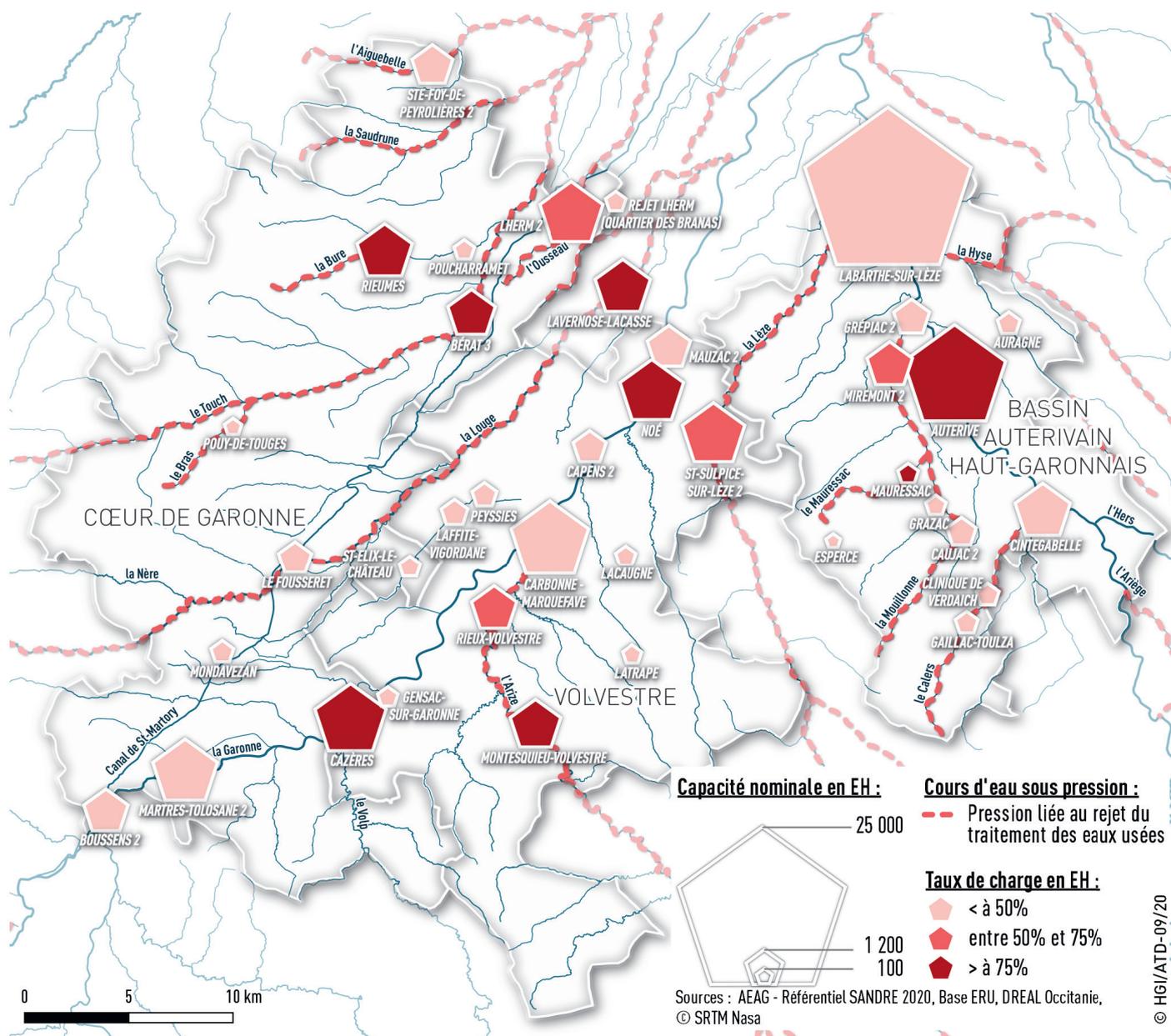
Classement des masses d'eau en nombre

- 25 % des masses d'eau évaluées sont classées en « bon » état écologique
- 75 % présentent un état **moyen** ou **médiocre**
- 83 % des masses d'eau ont un **risque de non atteinte du bon état ou bon potentiel écologique en 2027**



Source : AEAG Etat des lieux SDAGE 2022-2027

Les stations de Traitement des Eaux Usées (STEU)



- 12 STEU ont une capacité nominale de traitement supérieure à 2 000 Équivalent Habitant
- Elles représentent 76 % de la capacité de traitement nominale des stations de traitement du territoire

- 7 STEU ont un taux de charge supérieur ou égal à 75 % dont Auterive, Cazères, Noé, Rieumes, Bérat
- 54 communes du territoire soit 54,5 % des communes n'ont pas d'assainissement collectif



CARRIÈRES

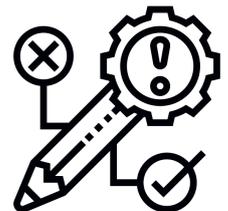
Chiffres clés



- **22** carrières
- 1 277 ha délimités dans les arrêtés préfectoraux
- **+107 ha** délimités en arrêtés préfectoral depuis 2010

- 6 ha de terres consommés en exploitation de carrières (différentiel entre ouvertures et fermetures sur photo-aérienne)
- **0,6 % des salariés** du privé du Pays Sud Toulousain travaillent dans l'industrie extractive

Enjeux



- Réflexion globale pour le réaménagement des gravières avec les élus locaux

- Encadrement du développement des carrières

Synthèse

Atouts

- Un territoire proche de la métropole, gros bassin d'emploi des granulats
- Un territoire riche en sous sol

Faiblesses

- Un territoire de plus en plus impacté par des lacs
- Des villages impactés par des passages de camions, polluants, dangereux et qui abîment les chaussées

Opportunités

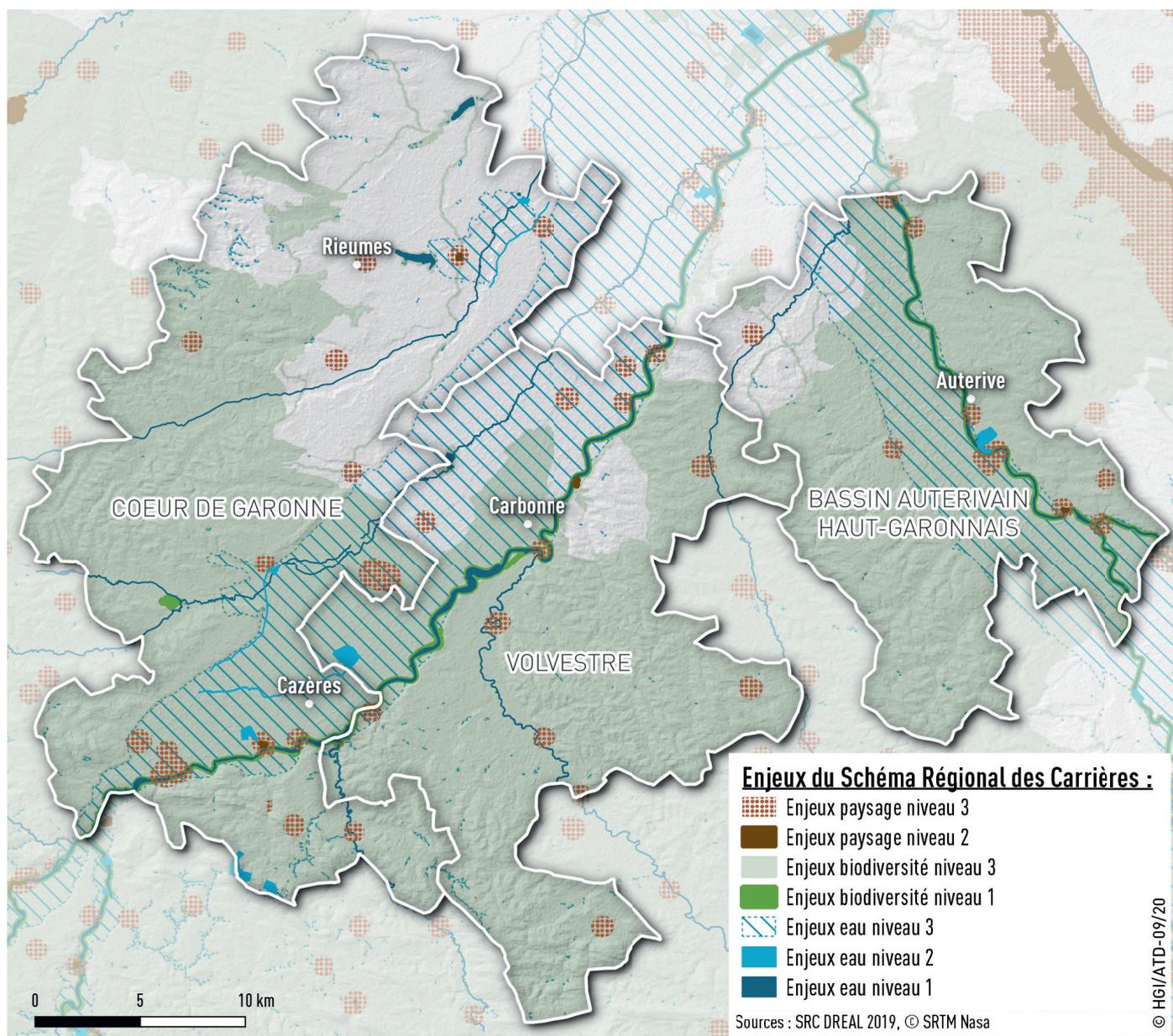
- Le Schéma Régional des Carrières
- Le développement du recyclable pour économiser les ressources en granulat
- Le développement de l'usage des matériaux biosourcés
- Impact cumulé des carrières sur les espèces d'oiseaux migrateurs signalé par l'État qui impliquerait un besoin de sanctuariser des zones

Menaces

- Un développement de lacs continu sur la plaine de la Garonne
- Une dégradation du cadre de vie
- Une perte de terres agricoles
- Un appauvrissement pour la biodiversité



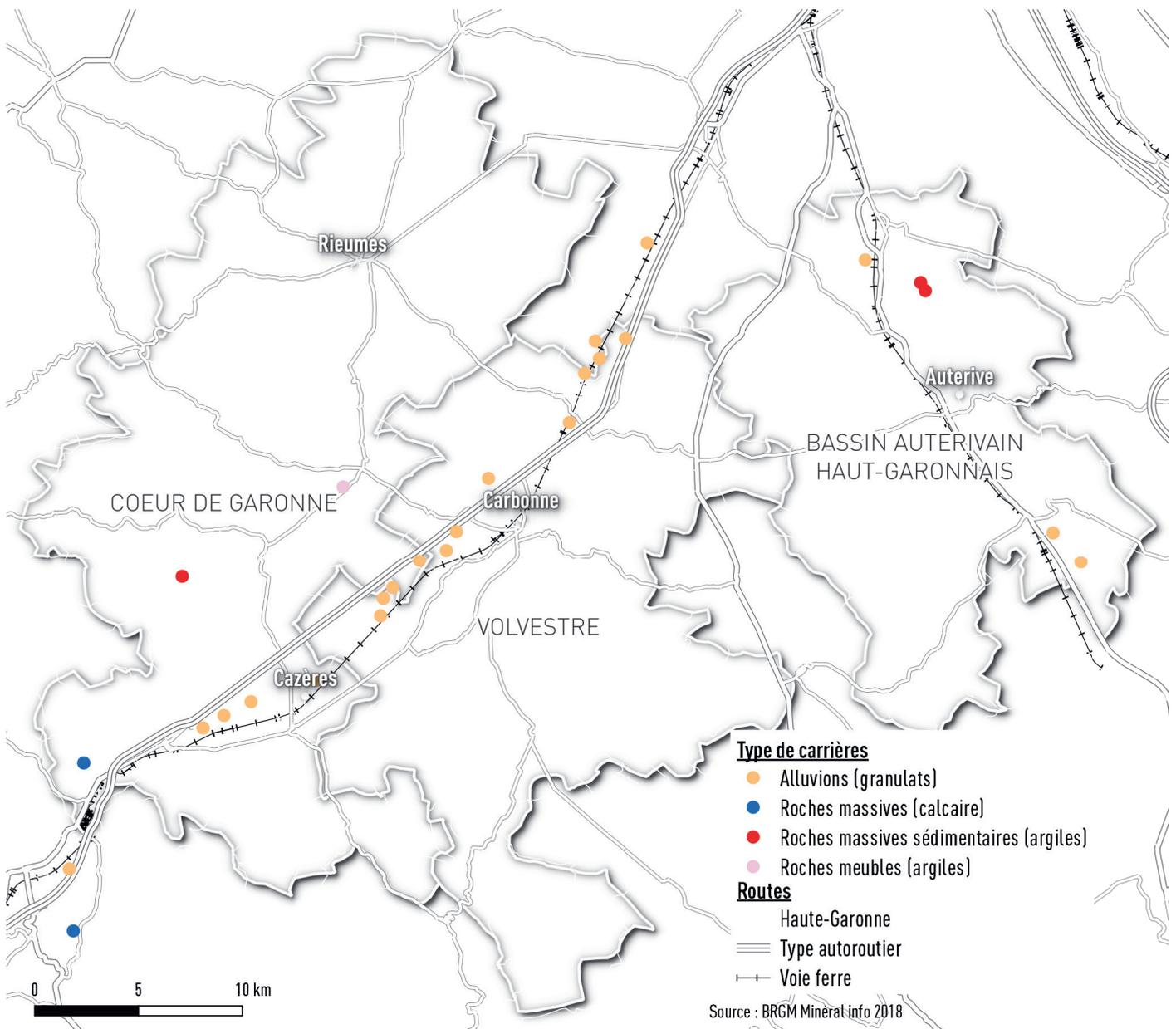
Le Schéma Régional des Carrières (en cours d'approbation prévue pour 2021)



■ Le grand bassin toulousain est globalement déficitaire en terme de production/consommation de matériaux

■ **La majeure partie du territoire en enjeux de niveau 3** : espaces présentant une sensibilité forte et concernés par des mesures de protection et d'autres démarches visant à signaler leur valeur patrimoniale

Les carrières sur le Pays Sud Toulousain



- 22 carrières dont 17 gravières qui se concentrent dans la vallée de la Garonne
- 1 277 ha sur les arrêtés préfectoraux

- Depuis 2010, +41 ha sur les arrêtés préfectoraux et -5 carrières
- Encore une forte proportion de plan d'eau en réhabilitation



RISQUES

Chiffres clés



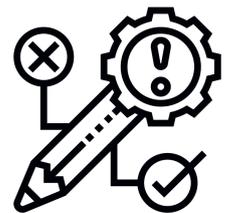
■ **4 PPRn approuvés et 2 PPRn prescrits**, soit 31 % des communes du territoire couvertes par un PPRn approuvés ou en cours

■ **74 % des communes** du territoire concernées par le risque **inondation**

■ 25 % des communes concernées par le risque mouvement de terrain

- 100 % des communes concernées par le risque retrait-gonflement argile
- 3 PPRT pour **3 sites SEVESO**
- 2 barrages principaux impactant la vallée de la Garonne et la vallée de l'Ariège

Enjeux



- La préservation des biens et des personnes vis-à-vis des risques
- L'intégration des mesures des PPR dans tous les documents d'urbanisme avec des mesures de précaution prenant en compte les changements climatiques
- La préservation des haies, bandes enherbées et des zones végétalisées afin de limiter les risques d'érosion du sol et de coulée de boue et de préserver la ressource en eau

- La préservation des zones d'expansion de crues pour limiter les risques d'inondation
- L'intégration du végétal dans les aménagements urbains pour lutter contre l'imperméabilisation, le ruissellement et les îlots de chaleur urbains
- La diffusion de l'information préventive sur les risques pour instaurer une culture du risque

Synthèse

Atouts

- Des risques bien identifiés sur le territoire et des démarches de Plan de Prévention des Risques bien avancées (3 Plans de Prévention des Risques Technologiques approuvés et 4 Plans de Prévention des Risques Naturels approuvés)
- Une démarche Programme d'Action de Prévention des Inondations déjà engagée depuis 2007 sur les communes de la vallée de l'Ariège montrant une prise de conscience des risques

Opportunités

- Un territoire qui a déjà une culture du risque industriel et qui peut développer l'accueil d'entreprise SEVESO
- Une révision du SCoT permettant d'accentuer l'intégration d'un aménagement du territoire prenant en compte les risques actuels et à venir en limitant l'imperméabilisation et le béton et privilégiant le végétal

Faiblesses

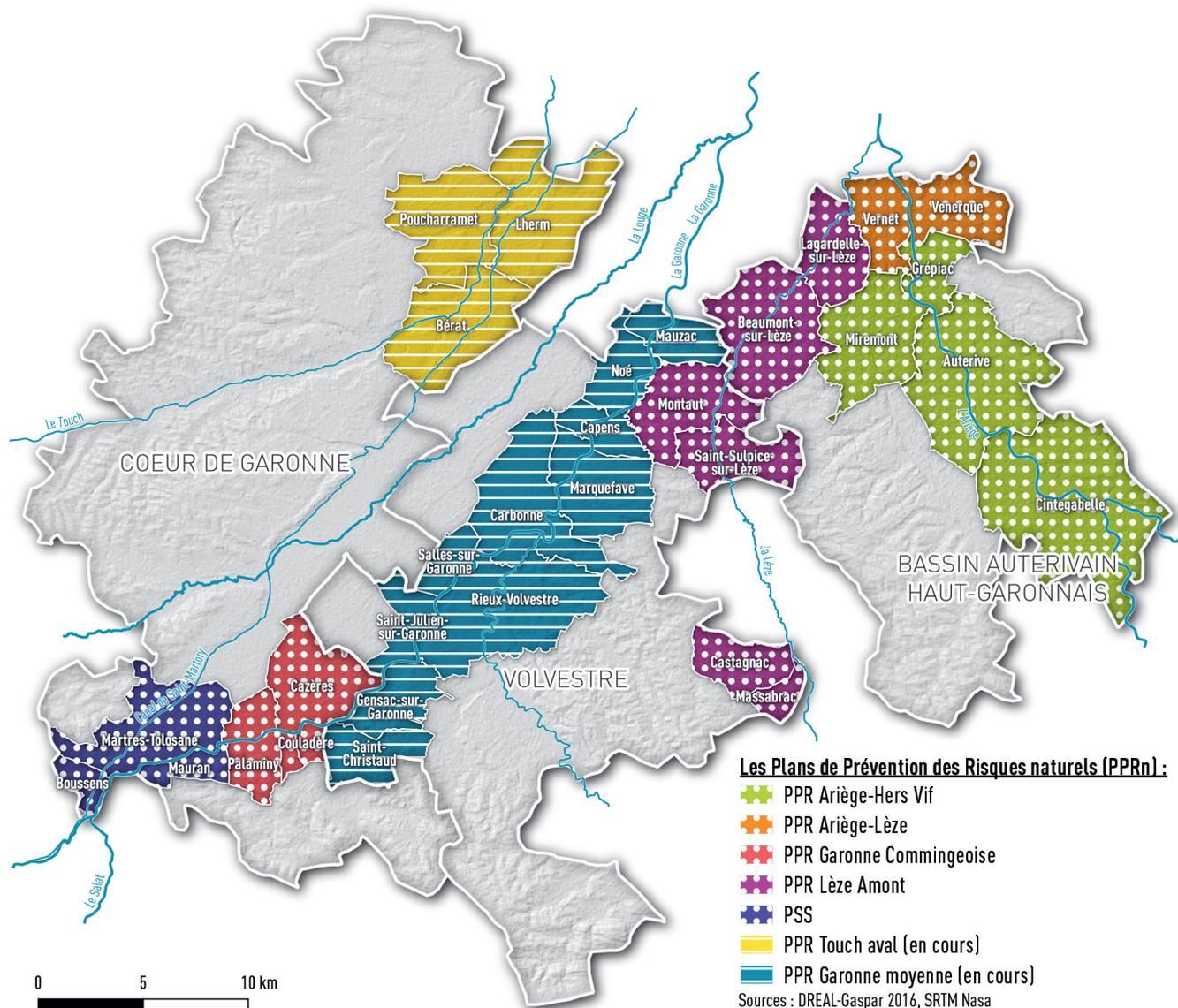
- Un territoire concerné par plusieurs risques naturels notamment le risque inondation, mouvement de terrain (glissement de terrain et érosion des berges de la Garonne et de l'Ariège), le risque retrait-gonflement argile
- Des risques qui se concentrent sur les zones les plus concernées par le développement de l'urbanisme (vallées notamment de la Garonne, de la Lèze, du Touch et de l'Ariège)
- Un risque inondation très prégnant sur l'axe de l'Ariège
- Un risque retrait-gonflement argile très présent sur tout le territoire et plus particulièrement sur les secteurs de terrasses et de coteaux (zones d'aléa fort)

Menaces

- Le changement climatique et l'augmentation des risques notamment inondation, mouvement de terrain, retrait-gonflement argile, incendies
- Une imperméabilisation croissante des sols qui augmente les risques inondations en zones urbaines
- Une disparition des haies, zones végétalisées qui luttent contre l'érosion des sols et les coulées de boue
- Une intensification des pratiques agricoles qui augmente les risques de coulées de boues et d'érosion des sols



Les Plans de Prévention des Risques naturels



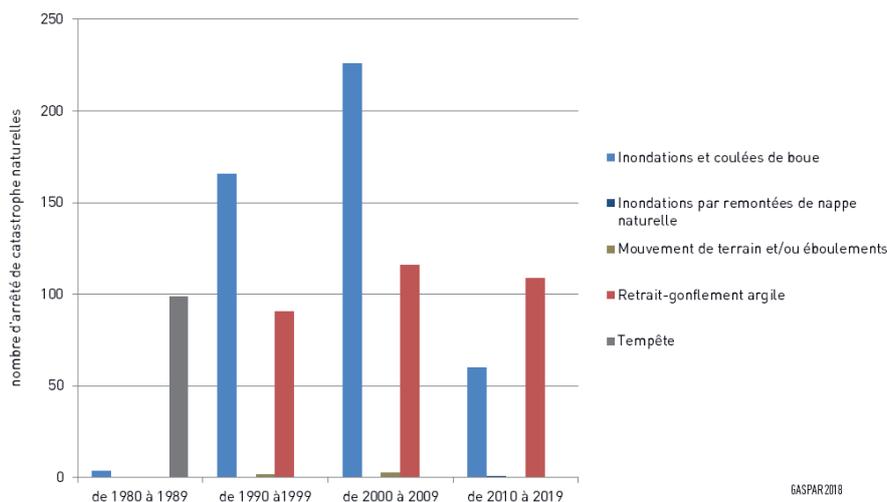
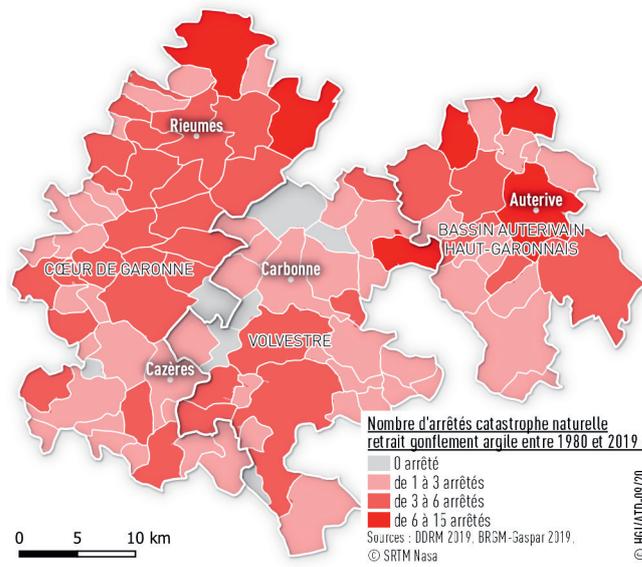
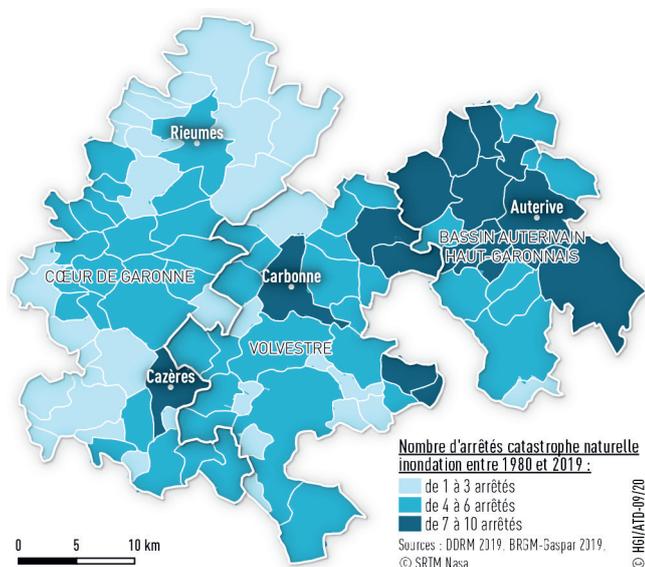
4 PPRn approuvés

- PPRn Ariège Hers Vif
- PPRn Ariège Lèze
- PPRn Garonne Commingeoise
- PPRn Lèze Amont
- 3 Plans de Surface Submersible (PPS) vaut PPRn (Martres-Tolosane, Mauran et Boussens)

2 PPRn prescrits

- PPRn Garonne moyenne
- PPRn Touch Aval

Les catastrophes naturelles



- Les principaux risques pour lesquels les communes du territoire ont été déclarées en catastrophes naturelles sont le **risque inondation et coulées de boues** et le **risque retrait-gonflement argile**
- la Communauté de communes du **Bassin Auterivain** est la **plus impactée par les arrêtés de catastrophes naturelles inondation et coulée de boue**

- Les arrêtés catastrophes naturelles pour le risque **retrait gonflement d'argile** concernent en **priorité les coteaux du Gers et les coteaux du Volvestre.**
- L'impact du changement climatique va augmenter les risques naturels à l'avenir